

en Angleterre que peu ou point d'encouragement. Cette lacune se faisait principalement remarquer dans les industries textiles, et elle était imputable non à une absence de bonne volonté chez les ouvriers, mais bien à l'impossibilité où ils étaient d'acquiescer une instruction artistique.

Comme preuve de cette assertion, on citait les pétitions où des ouvriers de Londres, de Coventry, de Birmingham, de Sheffield, sollicitaient de la Chambre des communes la facilité d'étudier les principes de l'art ornemental, en ajoutant que la supériorité d'ailleurs incontestable de certains articles du continent résultait moins d'une aptitude naturelle et particulière aux artisans de ce continent, que des moyens abondants dont ceux-ci disposaient d'épurer leur goût et de perfectionner leur main-d'œuvre.

Les nombreux témoins entendus par le comité reconnurent, d'une voix unanime, que presque tous les bons dessins d'ornement dont disposaient les manufactures anglaises, celle surtout de papiers peints ou de cotons imprimés, n'étaient que des imitations et des copies de dessins étrangers. A ce propos, le docteur Bowring loua beaucoup le système d'éducation artistique qui prévalait en France, depuis le temps de Colbert, en même temps qu'il constatait l'heureux effet de nos musées ouverts à tous, de nos bibliothèques publiques, et de nos expositions d'art, si facilement accessibles, sur la diffusion des notions et des procédés artistiques au sein de nos classes ouvrières. Un autre témoin, le docteur Waagen, directeur de la galerie nationale à Berlin, cita l'*Institut Gewerbé* de cette ville, comme une heureuse tentative dans la même voie, et félicita la Bavière de ne pas posséder, à elle seule, moins de trente-trois écoles publiques de dessin. Ces remarques amenèrent le *Select Committee* à blâmer d'une façon très-énergique la mesure qui fermait aux ouvriers anglais l'entrée des édifices publics consacrés aux collections d'art, « comme si les règlements administratifs conspiraient eux-mêmes pour les empêcher de prendre un goût pur, et de développer ses dispositions naturelles. » A titre de conclusion précise, il recommanda, ainsi que l'avait fait M. Mathew Decker, la création d'une école de dessin central, qu'on installerait dans un endroit accessible de la métropole et qui aurait des succursales dans les grands centres industriels, à la seule charge pour ces localités de subvenir partiellement à leur dépense.

Une école centrale de dessin s'ouvrit en conséquence, le 1^{er} juin 1837, à Somerset-House. Les heures de ses cours furent d'abord fixées de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, de sorte que, pendant plusieurs mois, le nombre des personnes qui s'y rendaient, ne dépassa pas 16 en moyenne. On songea alors à ouvrir des cours du soir, de 6 à 9 heures, et cette mesure eut de bons résultats, sans déterminer toutefois une grande affluente d'élèves, puisque jusqu'à la fin de l'an 1840 leur nombre ne s'éleva jamais à plus de 123. Diverses causes concoururent à cette faible réussite : les perspectives des dessinateurs industriels étaient loin alors d'être assurées ou brillantes; les apprentis et les artisans disposaient en général de trop courts loisirs; la rétribution exigée des élèves paraissait enfin trop forte, étant de 16 shillings par mois pour les cours de jour et de 4 pour ceux du soir. Plus tard, on la réduisit à 4 et 2 shillings, et vers le même temps, on s'occupa de créer des succursales. La première fut placée dans l'agglomération métropolitaine de Spitalfields en 1840; les autres à Manchester, York, Coventry, Sheffield, Nottingham, Newcastle-sur-Tyne, Norwich et Birmingham, dans le courant des trois années suivantes. Elles furent toutes placées sous la direction de comités locaux, recrutés dans les rangs des manufacturiers les plus directement intéressés à leur prospérité, et le programme de leur enseignement comprit les principes du dessin, du coloriage et du modelage. A l'origine, on s'était même proposé de joindre à cet enseignement spécial des leçons sur certaines branches des procédés industriels, et l'on avait, à cet effet, installé des métiers Jacquard dans les salles de Somerset-House et dans celles de Spitalfields. Mais, pour une cause ou pour une autre, l'essai dut être abandonné.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Les journaux de Lille annoncent que le décret autorisant l'établissement d'une ligne de Tramways sur la route de Roubaix, depuis le pont du Lion-d'Or jusqu'à la gare de Lille, a été signé depuis quelques jours et que les travaux ne tarderont pas à commencer.

La compagnie a demandé aussi l'autorisation de continuer jusqu'à la Grande-Place, par la rue de Paris, la voie de la porte de Douai, afin d'essayer si le passage des cars dans les rues étroites est possible.

Après la ligne de la porte des Postes, qui avance rapidement, la Compagnie va entreprendre la construction du réseau du vieux Lille, du port Vauban à la gare, en passant par la façade de l'Esplanade, rue Négrier, rue du Pont-Neuf, rue de Thionville, de Courtrai, du Lombard et des Buisses.

La première à construire ensuite

est qu'on, celle de la porte de Dunkerque et à la porte d'Arras, en suivant les oulevards de la Liberté et d'Italie et la rue d'Arras.

Par décret en date du 19 mars, M. Coquelle (Edouard), ancien avoué, licencié en droit, a été nommé suppléant du juge de paix du canton Sud-Est de Lille, en remplacement de M. Cresson, décédé.

M. Deschamps, vicaire d'Houplines, est transféré à Valenciennes (Saint-Nicolas).

M. Mélot, vicaire d'Avesnes-les-Aubert, est nommé pro-cureur à Anchy.

M. Requillart, vicaire à Lille (faubourg Saint-Maurice), est transféré à Fives.

M. Prouvost, ancien vicaire de Valenciennes (Notre-Dame), est nommé vicaire à Lille (Saint-Vincent-de-Paul).

M. Dal, vicaire de Sin, est transféré à Avesnes-les-Aubert.

Par arrêté du 2 mars, M. le ministre de l'intérieur a prorogé jusqu'au 16 avril prochain le délai accordé pour effectuer le retrait des lots échus au tirage de la loterie organisée au profit des Alsaciens-Lorrains.

En conséquence, ces lots continueront à être délivrés par le secrétaire de la commission, 7, rue Cambacérès, tous les mardis, de midi à 4 heures. Le secrétariat ne se charge pas d'expédier les lots dans les départements.

Grand théâtre de Lille.

L'activité de M. Bonnefoy, directeur du Grand-Théâtre de Lille, ne se ralentit pas. La saison va bientôt finir et chaque jour l'affiche du théâtre nous offre de nouveaux attraits.

Le départ regretté de M. Gilardi, que nous aimions tant à entendre dans les vespées siciliennes, a fait entrer au grand théâtre M. Jourdan, ténor bien connu, qui a débuté jeudi dans *Zampa*. Le rôle du farouche corsaire, écrit trop bas pour un ténor, ne nous a pas permis de voir M. Jourdan sous son véritable jour. Sa voix manque complètement de notes graves, mais elle est réellement agréable dans le médium. Si cet artiste n'est pas absolument jeune d'âge, son talent de comédien est par contre très-jeune et plein de vigueur.

Mlle Hasselmans est dans *Zampa* ce qu'elle est toujours, musicienne consommée, maîtresse absolue de sa voix, et par dessus tout sympathique au public.

Nous allons avoir, d'ici à très-peu de jours, M. Monjaube, l'ancien ténor du Théâtre Lyrique. Il débutera dans le *Prophète*.

Voilà pour M. Bonnefoy, une excellente occasion pour jouer *Faust*, que nous entendons réclamer de tous côtés. Ce rôle est, si nous ne nous trompons, l'un des meilleurs de M. Monjaube et nous promettons des soirées fructueuses à la direction si elle écoute le conseil et la prière que nous lui adressons.

La *Boule* continue le cours de son succès de folle gaieté; elle fait les délices de ceux qui aiment la plaisanterie de haut goût, mais... la mère n'y conduira pas sa fille.

Cours de Chimie.

Lundi 22 mars à huit heures du soir. Des principaux mordants employés en teinture (suite). — De l'étain et de ses composés : propriétés, préparation, emploi de ses composés, etc.

Cours de Physique.

Mercredi 24 mars à 8 heures du soir. Applications de la force motrice de la vapeur à l'industrie manufacturière : étude élémentaire du peignage, de la filature et du tissage. Des derniers moteurs proposés.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré le lundi 22 mars 1875, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, pour le repos de l'âme de Monsieur FRANÇOIS-NAPOLEON DUBRUN-FAUT, époux de Dame CATHERINE MORNACHE, décédé à Roubaix, le 8 février 1875, à l'âge de 70 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le lundi 22 mars 1875, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Dame MARIA-ROSALIE-CHARLOTTE GANTIER, épouse de M. AUGUSTE DESPATURE, décédée à Roubaix, le 23 février 1874, à l'âge de 31 ans.

Vous êtes aussi priés d'assister à la messe que les Dames de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer le mardi 23 du même mois, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le Mardi 23 mars 1875, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Dame ADÉLAÏDE-LOUISE-JULIE-ONORINE COUSTENOBLE, épouse de Monsieur VICTOR DELRUE, décédée à Roubaix, le 16 mars 1873, dans sa 61^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divors

On sait qu'il a été question dans ces derniers temps de reconstruire la Sorbonne, ou du moins d'y exécuter des réparations importantes, auxquelles avait volontiers consenti M. de Cumont.

Dès qu'il a été nommé ministre de l'instruction publique, M. Wallon a pris la chose à cœur, et a défendu expressément qu'on touchât au sanctuaire; puis, s'animant, par degrés, à la seule idée d'un sacrilège pareil, il s'écria, dans un bel accès d'enthousiasme :

— Ajouter une aile à la Sorbonne ! mais ce serait ajouter un sixième acte à *Athalie*.

— Il y a quelques jours, on procédait à Belfort, à l'enterrement d'un israélite décédé subitement. Accumulé, quand les cérémonies usitées en pareil cas, furent terminées le cercueil fut descendu dans la fosse que l'on commença à combler. Tout-à-coup, 5 ou 6 coups frappés à intervalles égaux et paraissant venir de la bière, retentirent au milieu du silence des assistants. Bedeaux et fossyeurs, frappés d'épouvante, s'enfuirent précipitamment, abandonnant leurs outils, et, blêmes d'effroi, vinrent raconter avec terreur qu'ils avaient entendu le mort s'agiter dans son cercueil.

On s'empressa d'accourir au cimetière, des cordiaux furent apportés en toute hâte; on ouvrit la bière, et un médecin fut appelé, mais celui-ci ne put que constater de nouveau que le mort était bien mort et n'avait plus chance de ressusciter. Quant au bruit entendu dans le cercueil on ne put l'attribuer qu'au bois dont il était confectionné, et qui, humide et de mauvaise qualité, aurait éclaté en plusieurs endroits par suite de son dessèchement subit.

— On lit ce qui suit dans les feuilles anglaises :

« Les nobles du royaume des Ashantees ayant résolu de déposer Calcalli, celui-ci fit alors répandre une certaine quantité de poudre dans son palais, avec l'intention de le faire sauter et de s'enlever sous ses ruines. Il paraît, en effet, que telle est, dans la plupart des contrées de l'Afrique, la coutume suivie par les souverains dépossédés.

« Toutefois, le roi ayant été informé que sa vie serait épargnée, demanda à être entendu par le conseil, qui l'admit aussitôt dans la salle de ses séances.

« Là, Calcalli exposa comment, après avoir remporté les plus grands succès dans l'Est, dans le Nord et dans l'Ouest, il se voyait écarté du trône parce qu'il avait éprouvé dans le Sud des revers qui n'étaient pas cependant irréparables. Le conseil l'écouta en silence, puis il lui déclara qu'il maintenait sa première résolution. Calcalli fut donc obligé de quitter la capitale et de se retirer dans un village de l'intérieur, où il lui a été permis d'amener un certain nombre d'esclaves et de femmes de son harem.

« Le prince royal fut ensuite proclamé roi à la place de son père.

« Ainsi l'ordre de succession n'a pas été changé, il n'y a pas eu de guerre civile, tout s'est passé sans aucune espèce de commotion. Il serait bien difficile, en effet, de trouver dans les annales de l'histoire un exemple de déposition royale aussi pacifiquement opérée que celle de Calcalli par cette population sauvage des Ashantees.

« Quant au royaume en lui-même, il a été laissé avec son autonomie, et rien n'a encore été changé à son organisation administrative et à sa division territoriale. »

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix).

Marseille, 20 mars. — La Gazette du Midi publie une dépêche de Toulouse disant que la Gazette du Languedoc a publié une lettre qui dément la mort du journaliste Bernon qu'on avait dit avoir été fusillé en Catalogne.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Hendaye, 20 mars. 1 h. 20 soir. (Source carliste). — Les journaux de Madrid constatent l'augmentation de l'armée carliste du Centre, dont une expédition est sortie pour la Manche.

Il s'agit de leur désappointement pour l'échec du convenio. Cabrera est attendu à Bayonne, se rendant à Madrid.

Loma demande qu'on lui envoie des renforts, menaçant, si l'on ne se hâte, de donner sa démission.

Bayonne, 10 h. matin. (Source carliste). — Les arrestations républicaines, la conférence de Moriones avec Castelar et les tendances rétrogrades qu'on attribue à la princesse Girgenti, rendent de plus en plus imminent un pronunciamiento radical à Barcelone et en Andalousie. Des troupes ont déjà été dirigées sur la capitale de la Catalogne.

La démission de Moriones a été suivie de celle des généraux les plus aimés des soldats : Weyler, Blanco, Oviedo, Despujols.

Quant au général Vierjol, il a été arrêté.

On assure que la princesse Girgenti a demandé deux cent seize millions de réaux (29 millions de francs), arriérés de la liste civile.

Berlin, 20 mars. — Les journaux de Berlin affirment que le convenio entre les carlistes et les alphonistes est définitivement conclu.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Berlin, 20 mars. — Le procès intenté aux socialistes en vue d'amener l'interdiction de l'association générale des ouvriers Allemands, de l'association générale des maçons et tailleurs de pierre Allemands et de l'association des charpentiers Allemands, comme associations politiques, a été jugé aujourd'hui. Les amendes prononcées contre les chefs de ces associations s'élevaient de 60 à 120 marks.

La chambre des députés de Prusse s'est prorogée aujourd'hui au 5 avril.

LES COURSES EN ANGLETERRE

Londres, 20 mars. — Les courses sur la Tamise entre les universités d'Oxford et de Cambridge ont eu lieu aujourd'hui. Les représentants de l'université d'Oxford sont arrivés premiers de quatre longueurs.

La Presse Médicale est unanime à recommander le SIROP et le BONBON du docteur CABANES dans les rhumes, bronchites,

catarrhes récents ou chroniques, asthme, toux, grippe, etc. toutes ces affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est surtout dans la Phthisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade une calme si précieux dans cette cruelle maladie; les professeurs Trouseau, Vélpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec succès. Dépôt dans toutes les pharmacies de France; à Roubaix, pharmacie Couvreur. 6934 (A)

VARIÉTÉS

Etudes d'histoire locale.

I.

ORIGINES CHRÉTIENNES DE NOS CONTRÉES.

Au temps où le divin fondateur du christianisme envoyait ses disciples enseigner toutes les nations, deux tribus, celle des Atrebates et celle des Ménapiens, aussi distinctes de culte et de mœurs que d'origine et de langage, n'ayant de commun que leur superstieuse cruauté, peuplaient, dans des proportions inégales, la contrée qui plus tard fut appelée Flandre Wallonne.

Les Atrebates, de race celto-belge, les plus anciens sur le sol, adoraient Teutatés, Belenus et Hésus, dont les attributs correspondaient à ceux de Mercure, Apollon et Mars. Mercure ou Teutatés était, au dire de César, le premier dieu des Gaulois, et ils lui élevaient un grand nombre de statues. Ils le regardaient comme l'inventeur de tous les arts, comme le guide des voyageurs, comme le protecteur actif et puissant du gain et du commerce. Des victimes humaines pouvaient seules l'apaiser. Apollon ou Belenus, personnification du soleil, guérissait les maladies. Mars ou Hésus était le dieu de la guerre. Suivant une ancienne tradition, Hésus aurait été jadis un chef puissant qui, par ses brillants exploits, aurait mérité d'être élevé au rang des immortels. Protecteur des braves, arbitre suprême des combats, Hésus était la divinité de prédilection de la race belliqueuse des Belges; ils lui consacraient les dépouilles de l'ennemi, lui immolaient les animaux pris dans le combat, et lui sacrifiaient même, comme à Teutatés, des victimes humaines. Sur le mont de Hamel, au pays de Douai, on voyait naguère et l'on voit encore, mais à l'état de débris, un dolmen ou autel de pierre sur lequel les druides accomplissaient ces sanglants sacrifices. A Lécluse, près de là, et à Fechain sont encore debout des menhirs ou peulvan, autres monuments de l'ancienne religion celtique, et peut-être faut-il y voir le même caractère aux tumuli ou tertres funéraires comme le mont Vanonien près de Comines et le mont-des-Tombes à Sainghin en Mélan-tois.

César indique encore comme dieux des Gaulois, Jupiter ou Taranis, qui lançait la foudre et à qui ils attribuaient l'empire du ciel; Minerve ou Belisama qui leur enseignait les éléments des arts; Dis ou Diti asséssemblable à Pluton, maître du sombre empire et dont ils se vantaient d'être issus. Cette tradition qu'ils tenaient des druides leur faisait mesurer le temps par le nombre des nuits plutôt que par celui des jours.

Les celtes avaient en outre un grand nombre de divinités subalternes et locales qui présidaient aux bois, aux lacs, aux rochers, aux montagnes, aux fleuves et aux fontaines (1). Les Ménapiens de sang tudesque, plus récemment transplantés dans ces régions, étaient adonnés au culte sanguinaire de Wodan, qui s'était substitué à celui que César y avait observé en faisant la conquête des Gaules. Ils ne mettaient alors au nombre des dieux, dit le conquérant historien, que ceux qu'ils voyaient et dont ils recevaient manifestement les bienfaits : Le soleil, le feu, la lune, n'ayant pas la moindre notion des autres (2). Mais ce culte des puissances naturelles, pratiqué sans sacrifices dans la profondeur des bois, et que les Germains semblaient avoir retenu de leurs anciennes relations avec l'orient, s'était profondément altéré et une mythologie différente, celle que l'Edda a recueillie, avait prévalu dans l'âge suivant : elle peuplait le ciel de divinités semblables à celles du paganisme et auxquelles le polythéisme romain avait appliqué les noms de ses dieux.

A Wodan ou Odin, comparé à Mercure, ils immolaient des victimes humaines. Des offrandes d'animaux apaisaient Thor ou Donar, Dies ou Tyr, répondant au premier à Hercule, le second à Mars (3). Wodan habitait un palais céleste; les étoiles de la grande Ourse formaient son char. De sa fenêtre regardait le soleil levant, il assistait au combat des hommes; il faisait vaincre ceux qu'il aimait. C'est ainsi que le représente une ancienne tradition lombarde recueillie par Paul Diacre au temps de Charlemagne.

Douar était armé de la massue et du marteau, il était doué d'une force prodigieuse et foulait aux pieds les géants vaincus. C'est le même que les Scandinaves appellent Thor, c'est-à-dire le tonnerre, la puissance invisible dont la voix se faisait entendre dans la tempête. Le marteau placé dans ses mains était le symbole de la foudre. Les chroniqueurs chrétiens, frappés de ces traits, comparèrent Donar à Jupiter et c'est sous ce nom que les canons des conciles le désignent en proscrivant son culte.

Tyr était adoré sous la figure d'une

(1) C.-J. Casaris comment. de bello gallico, lib. 6, cap. xvii, xviii et xviii. — Tailliar, Essai sur l'histoire des institutions dans le nord de la France. — Eve celtique; dans les mém. de la société d'Ar., Sciences et Arts de Douai. T. 1^{er} de la 2^e série. — Schuyes, Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine.

(2) Comment. Lib. vi, cap. xxi.

(3) Tacite, Germ., 9 et 39.

épée nue; l'alphabet runique le représentait par un fer de lance. On le reconnaît sous le nom de Saxnot, le porte-lance, dans les générations anglo-saxonnes. Quand les évêques, réunis à Leptines, en 743, réglèrent l'abjuration des barbares, ils voulurent que les néophytes renonçassent à Donar, Wodan et Saxnot.

Au-dessous de ces trois grandes figures se rangeaient un nombre infini de divinités inférieures, de puissances bonnes et mauvaises. On représentait les déesses comme autout de voyages divines qui parcouraient le monde, portant la paix, enseignant aux peuples les arts domestiques, les apprenant à semer le blé, à filer le chanvre et le lin. C'était d'abord Herta, la terre, dont les fêtes rappelaient la pompe annuelle de Cybèle.

Venaient ensuite la Vénus du nord, Fréa, la déesse de l'abondance, de la fécondité et de l'amour. Fréa était célébrée comme l'épouse de Wodan. Holda, la chasseresse, qui visitait secrètement la maison du laboureur et qui chargeait de laine le fuseau des ménagères diligentes. Sous le nom de Berhta elle était aussi redoutée comme une divinité infernale moissonnant les vivants. Enfin Sunna, la déesse du soleil, et son frère Mani qui faisait luire la lune.

Du reste, leur culte national restait encore sans images et sans temples qu'on n'aperçoit que plus tard. Ne point tenir les dieux enfermés entre des murs et ne leur prêter aucun des traits de l'homme leur paraissait plus conforme à la grandeur de ces êtres célestes.

Quant aux auspices et à la divination, ajoute Tacite, aucun peuple n'y avait plus de foi. Ils consultaient le sort au moyen d'une branche d'arbre fruitier coupée en morceaux; ils interrogeaient le chant et le vol des oiseaux; ils tiraient des chevaux des présages et des augures; l'issue d'un combat singulier entre un de leurs guerriers et un prisonnier de la nation avec laquelle ils étaient en guerre leur offrait un pronostic et leur faisait juger de quel côté pencherait la fortune. L'opiniâtreté de leurs croyances superstitieuses, de leurs pratiques immondes, de leur cannibalisme même est attestée par les sermons des missionnaires, les canons des conciles et les capitulaires des rois (1).

Ces barbares qu'on nous représente à la taille gigantesque, à l'œil bleu et farouche, à la chevelure d'un blond ardent, avaient horreur de toute dépendance, de toute soumission, de toute attache même à la terre, préférant pour celle-ci la possession mobile qui ne connaissait ni bornes ni servitudes. Aussi avaient-ils opiniâtement défendu leur liberté, dépeinte par Tacite plus forte, plus inébranlable que chez aucun autre peuple (2).

En cédant aux violentes agressions des légions romaines, les Atrebates et les Ménapiens, vaincus mais non soumis, n'avaient point abdicqué cette sauvage indépendance qui refusa longtemps toute influence civilisatrice et qui fit que les conquérants ne laissèrent guère que sur le sol des traces d'une occupation de plus de quatre cents ans. Seul le christianisme devait adoucir leurs mœurs et préparer pour notre pays les bienfaits de la civilisation.

Porteurs de la bonne nouvelle, des hommes apostoliques, venus de la Grèce et de Rome, parurent en Belgique vers la fin du III^e siècle dans les lieux occupés par les Romains, et y opérèrent surtout parmi ces derniers, de nombreuses conversions. Amenés par la conquête ou venus en divers temps de l'Italie, les Romains avaient ajouté leur idolâtrie aux superstitions des Celtes et des Germains et élevé des temples à leurs divinités. Dans notre contrée, Tempelmaris rappelle le nom et le culte du dieu de la guerre. Un temple, remplacé plus tard par une église, était consacré au même dieu, à Werrick; au XVII^e siècle, des gens dignes de foi attestent encore y avoir vu sa statue armée (3).

Il est incontestable que l'Evangile avait été prêché dans la Gaule Belgique dès le premier siècle de l'ère chrétienne. Saint Justin, le philosophe, martyrisé vers l'an 167, assure de la manière la plus formelle « qu'il n'existait de son temps aucune nation, sans en excepter celles auxquelles leurs charriars servaient de maisons, qui fût assez étrangère au nom de Jésus-Christ crucifié pour ne pas adresser ses prières à Dieu, le père et le créateur de tous les hommes. » Tertulien, qui florissait au commencement du III^e siècle, affirme que « toutes les parties des Espagnes, les diverses nations des Gaules et même les contrées de la Bretagne, où n'avaient pu pénétrer les Romains, s'étaient soumises à Jésus-Christ. » Il y a donc lieu de croire que des missionnaires, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, avaient déjà arrosé de leurs sueurs nos régions idolâtres; mais sans avoir pu y fonder des chrétiens importants (1).

Le premier point bien connu que l'on rencontre dans les annales ecclésiastiques de ce pays, est celui de saint Piat. Arrivé chez les Ménapiens vers l'an 287, saint Piat parcourut les campagnes des environs de Tournai, annonçant partout la divine religion de Jésus-Christ et exhortant le peuple à rejeter le culte de ses idoles mensongères et sanguinaires. Mais la dixième et dernière persécution venaient d'éclater dans toutes les provin-

(1) Casaris comment. lib. vi, cap. xxi. — Tacite, Germania, 9, 10 et 30. — Indivulus superstitionum ad concilium Leptinense, vii et xx. — Ozanam, Les Germains avant le christianisme, chap. II.

(2) Germania, 4 et 37.

(3) Gramaye, Antiquités, Fland.

(1) J.-J. de Smet, Propagation de l'Evangile dans la Gaule Belgique; Recueil de mémoires et de notices historiques, Gand 1854, 14.

ces de l'empire romain et sévissait dans la Gaule Belgique. Saint Piat, tombé des premiers entre les mains des persécuteurs, fut martyrisé à Tournai, selon les uns, devant l'église qui porte actuellement son nom; à Seclin, suivant l'opinion la plus vraisemblable. Sur son tombeau et près de sa fontaine miraculeuse, on éleva à Seclin, vers l'an 303, une chapelle à laquelle remontent les premiers commencements de la collégiale de Saint-Piat, qui cependant ne reçut son développement constitutif qu'au VII^e siècle.

Saint Chrysole, envoyé dans les Gaules par le pape Marcellus vers 289, s'arrêta entre l'Escaut et la Lys dans le pays appelé Mélan-tois, parcourant toute la contrée sans souci des dangers de tous genres auxquels il était exposé. Il résidait habituellement, pendant ses courses évangéliques, à Comines où il avait construit un oratoire et un autel pour y célébrer les saints mystères et réunir les nouveaux chrétiens gagnés à Jésus-Christ. Mais un jour que le saint prêchait l'Evangile au peuple dans le village de Verlinghem sur la Lys, auprès d'un temple d'idoles, il fut surpris et arrêté par des soldats qui, après l'avoir battu de verges, lui coupèrent le sommet de la tête. Saint Chrysole mourut point aussitôt des suites de cette affreuse blessure; il revint à lui, se leva et, ramassant la partie supérieure de son crâne que les bourreaux avaient abattue, il retourna à Comines où il rendit l'âme au milieu des habitants étonnés. Saint Chrysole est le patron spécial de Comines où il fut enseveli et où s'opèrent souvent par son intercession des guérisons merveilleuses. Il est également le patron de la paroisse de Verlinghem où il reçut la palme du martyre et où il a aussi sa fontaine miraculeuse.

Compagnon des deux premiers et peut-être d'origine franke, saint Eubert contribua beaucoup, vers l'an 294, à la propagation de la foi dans ces contrées, évangélisant le peuple de Tournai et des campagnes voisines. Il faisait sa résidence habituelle dans le lieu où depuis a été bâtie la ville de Lille, se trouvant ainsi à une égale distance de Seclin et de Comines où se retirait d'ordinaire saint Piat et saint Chrysole. On croit qu'il mourut à Seclin; c'est de là, en effet, qu'en l'année 1066, Bauduin-le-Pieux fit transférer solennellement ses reliques à Lille, dans la collégiale de Saint-Pierre qu'il venait d'édifier (1).

Saint Martin aurait aussi prêché la foi dans notre pays, où son nom est des plus populaires et où un très-grand nombre d'églises le reconnaissent pour patron. Une antique tradition, appuyée sur le témoignage de Grégoire de Tours, rapporte que saint Martin, après avoir renversé des temples d'idoles et baptisé des païens à Cysoing, y fit bâtir une église en l'an du salut 386. Buzelin cite une ancienne chronique de Tournai où l'on rapportait que saint Martin, parcourant les Gaules en prêchant, s'était arrêté sur un mont élevé au midi de la ville de Tournai; qu'il y avait ressuscité un mort, rendu la santé à une multitude de malades et converti au culte de Dieu un grand nombre d'idolâtres. Suivant une opinion à laquelle Buzelin et d'autres accordent moins de confiance, mais qu'ont adoptée quelques hommes doctes et de sens, le nom de Phalempin, *Fanum Pini*, serait un témoignage de la présence de saint Martin dans la contrée (2).

« On remarque aux anciennes histoires », dit Gazet, qu'en ce lieu y avait un temple de gentils, et proche de là un pin qui estoit dédié au diable. Et « saint Martin, passant par là, leur « voulut persuader de ruer par terre et « le temple et le pin, ce qu'il ne peut « obtenir par ses remontrances et pré- « dication, s'il ne se mettoit dessous « quand on l'abatteroit; saint Martin « accepta la condition pour la gloire de « Dieu, et estant lié du côté où devoit « tomber le pin au bon plaisir des habi- « tans, comme l'arbre s'inclina de ce « côté là, S. Martin fit le signe de la « croix et aussitôt le pin se tourna d'un « autre côté, et furent presque acca- « blés ceux qui s'estimoient en lieu as- « suré. Et partant suryant ceste histo- « ire il semble qu'il faudroit nommer « Fanempin selon l'étymologie latine, « pour ce que *fanum* signifie un tem- « ple. »

« Sulpice Sévère adjouste à l'histoire « précédente que tout le peuple de ce « lieu crurent à Jésus-Christ à l'occasion « de ce miracle, et que saint Martin « estant si bien autorisé et appuyé de « la faveur du peuple, renversa par tout « le pays à l'environ les temples des « dieux et les idoles, et fait dresser et « bastir plusieurs églises et monastè- « res. » (3). — C'est à saint Martin que fut dédiée l'église qui remplaça le temple de Mars à Werrick (4).

A la fin du IV^e siècle; tandis que saint Victrice, archevêque de Rouen, après avoir évangélisé les Morins, pénétrait chez les Ménapiens et les Nerviens, saint Diogène, d'origine grecque, portait la parole de vie chez les Atrebates (5).

(1) Les vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras, par l'abbé Destombes (de Roubaix) 1851, t. 1.

(2) Propre de Cysoing, Lille 1844, p. 51. — Buzelin, Gallo-Flandr. lib. II, Cap. II, p. 248. — Molanus, Nat. SS. Belgii, 14 novembre.

(3) Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, pages 259 et 260. Il n'y a pas plus de difficulté dans la transformation de Fanempin en Phalempin que dans celle de Bononia en Boulogne.

(4) Gramaye, Antiquités Flandr., p. 130, Visiter in (Pirovici) oppidum medio adificium insignem loquens antiquitatem, opere, formâ, famâ, fanum nunc D. Martini, olim decessit Martia.

(5) Ghesquière, Acta SS. Belgii, 1, 388. — Destombes, Vies des Saints.